

Directeur de port

Le directeur de port coordonne et gère l'ensemble des ressources et moyens techniques liés à une installation portuaire. Il s'assure de leur maintenance, de leur mise en sécurité et de la qualité des prestations à l'égard des usagers du port.

Secteurs d'activités:

Marine, Fonction publique

Nature du travail:

Le directeur de port gère l'entrée et la sortie des navires, contrôle leur cargaison, et fait appliquer les règles de sécurité lors des chargements et déchargements des matières dangereuses, et pour la prévention contre la pollution des eaux. Il est en relation permanente avec les commandants de navire, les pilotes de port, les manutentionnaires.

Il assure les relations avec la direction générale des services, les services techniques de la collectivité, les services de police municipale, les services de sécurité et de secours : affaires maritimes, gendarmerie, douanes, pompiers.

Un autre aspect du métier est aussi de faire la promotion du port, de communiquer auprès des clients afin d'attirer de nouveaux usagers.

Zone de Dégrad des Cannes
97354 Rémire-Montjoly

☎ : +594 594 29 96 60

☎ : +594 594 29 96 63

www.portdeguyane.fr

gpm@portdeguyane.fr